

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

Le 10 octobre 2023, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

• Règlement numéro 2023-04 intitulé Règlement modifiant le règlement 2016-01 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 911.

Toute personne désireuse de consulter le dit Règlement peut le faire en se rendant au bureau de la Municipalité aux heures normales de bureau

Donné à Lac-Saguay, ce 18e jour du mois de décembre 2023

Richard Gagnon, secrétaire-trésorier Directeur général